

## Inventiva publie ses résultats annuels 2022

- ▶ Trésorerie et équivalents de trésorerie de 86,7 millions d'euros et dépôts à court terme de 1 million d'euros au 31 décembre 2022, contre respectivement 86,6 millions d'euros et 8,8 millions d'euros au 31 décembre 2021
- ▶ Inventiva a conclu un accord de licence et de collaboration avec le groupe pharmaceutique chinois de premier plan Sino Biopharm, via sa filiale CTTQ, pour développer et commercialiser lanifibranor en « Grande Chine »
- ▶ Dans le cadre de cet accord avec Sino Biopharm, Inventiva a reçu un paiement initial de 12,8 millions d'euros<sup>1</sup>
- ▶ Inventiva a reçu le versement de 25 millions d'euros au titre de la première tranche du contrat de financement signé avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI)
- ▶ Screening du premier patient dans l'essai clinique de Phase IIa LEGEND combinant lanifibranor et empagliflozine chez des patients atteints de NASH et de diabète de type 2 (DT2)
- ▶ Obtention d'un nouveau brevet élargissant la protection de la propriété intellectuelle de lanifibranor aux États-Unis
- ▶ En janvier 2023, Inventiva a annoncé des changements concernant son étude de Phase III NATiv3 évaluant lanifibranor chez des patients atteints de NASH, qui devraient être bénéfiques à l'ensemble du programme clinique

**Daix (France), Long Island City (New York, Etats-Unis), le 29 mars 2023** – Inventiva (Euronext Paris et Nasdaq : IVA) (la « Société »), société biopharmaceutique spécialisée dans le développement clinique de petites molécules administrées par voie orale pour le traitement de la stéatohépatite non alcoolique (« NASH ») et d'autres maladies avec un besoin médical non satisfait, publie aujourd'hui ses résultats pour l'année 2022.

**Frédéric Cren, Président-directeur général et cofondateur d'Inventiva, a déclaré :** « 2022 a été une année réussie pour Inventiva à bien des égards. Sur le plan clinique, nous avons réalisé des progrès substantiels dans le développement de lanifibranor, à commencer par l'approbation de la FDA de notre demande « d'Investigational New Drug » pour notre étude de Phase II combinant lanifibranor et empagliflozine chez des patients atteints de NASH et de DT2. En Chine, nous avons conclu un partenariat avec Sino Biopharm pour développer et commercialiser lanifibranor en Chine continentale, dans la région administrative spéciale de Hong Kong, dans la région administrative spéciale de Macao et à Taïwan. Dans le cadre de cette collaboration, nous avons reçu en

<sup>1</sup> Ce montant comprend 1,3 million d'euros de prélèvements à la source, soit un produit net de 11,5 millions d'euros.

novembre 2022 un paiement initial de 12,8 millions d'euros, dont 1,3 million d'euros de prélèvements à la source pour un produit net de 11,5 millions d'euros, et sommes éligibles à recevoir jusqu'à 290 millions de dollars en paiements d'étapes en plus de redevances progressives sur les ventes nettes de lanifibranor en Chine, sous réserve de l'obtention de l'autorisation de mise sur ce marché.

Au cours de l'année, nous avons également renforcé notre position financière grâce à un contrat de crédit d'un montant pouvant aller jusqu'à 50 millions d'euros avec la Banque Européenne d'Investissement, sous réserve de la réalisation de certaines conditions<sup>2</sup>, dont nous avons tiré la première tranche de 25 millions d'euros en décembre 2022. En juillet 2022, nous avons levé près de 15 millions d'euros, dont plus de 9 millions d'euros de produit brut grâce à notre programme « At-The-Market » et à des accords de prêt avec un syndicat de banques françaises pour un montant total de 5,3 millions d'euros.

Nous tournant vers 2023, nous poursuivons nos efforts pour mettre en œuvre le nouveau plan de développement clinique de NATiV3, qui a été soumis dans presque tous les pays participant à l'étude et qui a déjà été autorisé dans des pays clés, dont les États-Unis. Le recrutement de notre étude initiée par un investigateur, menée par le Dr. Cusi s'est achevé en septembre et nous prévoyons la publication de cette étude clinique de Phase II évaluant lanifibranor pour le traitement de la NAFLD chez les patients atteints de DT2 d'ici le milieu du deuxième trimestre 2023. Enfin, les résultats de notre étude de Phase II LEGEND combinant lanifibranor et empagliflozine chez des patients atteints de NASH et de DT2, ainsi que la première visite du dernier patient de notre étude NATiV3, sont tous deux attendus au second semestre 2023. »

### Principaux résultats financiers pour l'exercice 2022

Au 31 décembre 2022, Inventiva a enregistré **86,7 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie et 1,0 million d'euros de dépôts à court terme**<sup>3</sup>, contre 86,6 millions d'euros et 8,8 millions d'euros respectivement au 31 décembre 2021.

La trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice comprenaient le paiement initial de 12,8 millions d'euros (dont 1,3 million d'euros de prélèvements à la source, soit un produit net de 11,5 millions d'euros) reçu le 4 novembre 2022 de la part de Chia Tai Tianqing Pharmaceutical Group (« CTTQ »), une filiale de Sino Biopharm, dans le cadre de l'accord de licence et de collaboration préalablement annoncé le 21 septembre 2022.

La trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice comprenaient également la tranche de 25,0 millions d'euros reçue le 8 décembre 2022 dans le cadre du contrat de financement non garanti annoncé précédemment, signé avec la Banque Européenne d'Investissement (« BEI ») le 16 mai 2022, la levée d'un montant de 9,4 millions d'euros en produit brut (produit net de 8,8 millions d'euros) le 15 juin 2022 dans le cadre du programme « At-The-Market » (« ATM »), et la signature de trois contrats de prêts avec un syndicat de banques françaises pour un montant total de 5,3 millions d'euros. L'un de ces prêts a été conclu sous forme de Prêt Garanti par l'Etat (PGE) avec Bpifrance et les deux autres sous la forme de Prêts Participatifs Relance conclus avec Crédit Agricole Champagne-Bourgogne et Société Générale.

- Les **flux nets de trésorerie consommés par les activités opérationnelles** se sont établis à - 44,9 millions d'euros en 2022, contre - 47,6 millions d'euros en 2021. L'augmentation des dépenses opérationnelles en

<sup>2</sup> Le décaissement de la seconde tranche de 25 millions d'euros est soumise, entre autres conditions, (i) à l'émission par la société de bons de souscription d'actions au bénéfice de la Banque Européenne d'Investissement, conformément aux conditions de l'accord conclu le 1<sup>er</sup> juillet 2022, (ii) au tirage intégral de la première tranche, (iii) à la réception par la Société à compter de la date de la conclusion du contrat de financement d'un montant global d'au moins 70 millions d'euros (incluant les 18 millions d'euros qui étaient une condition pour le décaissement de la première tranche), obtenu soit par l'émission d'actions nouvelles de la Société, soit par la réception de paiements initiaux ou d'étapes, (iv) une concession de licence, un partenariat ou une redevance avec un paiement initial d'au moins 10 millions d'euros, et (v) des critères opérationnels fondés sur le recrutement de patients et le nombre de sites activés dans le cadre de l'essai clinique de Phase III NATiV3 évaluant lanifibranor dans le traitement de la NASH.

<sup>3</sup> Les dépôts à court terme sont classés dans la catégorie « autres actifs courants » dans l'état consolidé de la situation financière selon les normes IFRS au 31 décembre 2022, mais sont considérés par la Société comme liquides et facilement disponibles.

2022, principalement due à des dépenses de R&D, a été partiellement compensée par le paiement initial reçu de la part de CTTQ.

- Les **flux nets de trésorerie générés par les opérations d'investissement** se sont établis à 8,9 millions d'euros en 2022, contre - 1,8 millions d'euros sur la même période en 2021. Cet écart est principalement dû à la variation des dépôts à court terme entre les deux périodes.
- Les **flux nets de trésorerie générés par les activités de financement** en 2022 se sont élevés à 37,3 millions d'euros, contre 25,4 millions d'euros en 2021. Les flux nets de trésorerie générés par les activités de financement en 2022 sont liés au produit de la première tranche de 25 millions d'euros du crédit de la BEI, au produit brut de 9,4 millions d'euros lié à la vente de titres dans le cadre du programme ATM de la Société et au produit de 5,3 millions d'euros des trois prêts partiellement garantis par l'État français, tels que décrits ci-dessus.

En 2022, la Société a enregistré un **effet de change négatif** sur sa trésorerie et équivalents de trésorerie de - 1,0 million d'euros, en raison du renforcement de l'USD par rapport à l'Euro, contre un effet de change positif de 4,8 millions d'euros en 2021.

Compte tenu de ses programmes actuels de R&D et de développement clinique, la Société estime que sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses dépôts à court terme devraient lui permettre de **financer ses activités jusqu'à la fin du quatrième trimestre 2023**<sup>4</sup>. Cette estimation des flux de trésorerie ne comprend pas la deuxième tranche conditionnelle de 25 millions d'euros du contrat de financement de la BEI<sup>2</sup>.

Le **chiffre d'affaires** de la Société en 2022 s'est élevé à 12,2 millions d'euros, contre 4,2 millions en 2021. Les revenus enregistrés en 2022 sont principalement liés à l'accord de licence et de collaboration de la Société avec CTTQ, signé le 21 septembre 2022. Les revenus enregistrés en 2021 étaient principalement constitués d'un paiement d'étape de 4 millions d'euros à la suite du lancement par AbbVie de l'étude clinique de Phase IIb avec cediogant. Comme indiqué précédemment, cette étude avec cediogant et le partenariat avec AbbVie ont depuis été interrompus.

Les **autres revenus** se sont établis à 6,6 millions d'euros pour l'année 2022, contre 4,3 millions d'euros pour 2021, une hausse de 54 % principalement liée à l'augmentation des dépenses éligibles pour le crédit d'impôt recherche (CIR) français et, dans une moindre mesure, au crédit d'impôt recherche aux Etats-Unis.

Les **dépenses de recherche et développement** pour l'exercice fiscal 2022 clos le 31 décembre 2022 se sont établies à - 60,5 millions d'euros, contre - 48,5 millions d'euros pour la même période en 2021. Cette hausse de 24,8 % est principalement due aux coûts associés à l'essai clinique de Phase III NATIV3 évaluant lanifibranor dans la NASH, dont un exercice complet d'exploitation pour la filiale américaine, ainsi que, dans une moindre mesure, à l'étude clinique de Phase IIa LEGEND combinant lanifibranor et empagliflozine chez des patients atteints de NASH et de DT2.

Les **dépenses de marketing et de développement commercial** se sont élevées à - 2,6 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, contre - 0,4 million d'euros pour la même période en 2021, principalement liées au partenariat avec CTTQ et, dans une moindre mesure, à l'augmentation des activités d'accès au marché.

Les **frais généraux et administratifs** se sont élevés à - 12,9 millions d'euros pour l'exercice fiscal clos le 31 décembre 2022, en hausse de 15,7 % par rapport à - 11,2 millions d'euros pour la même période en 2021, ce qui s'explique principalement par des frais de personnel liés aux dépenses de paiement en actions sans impact sur la

<sup>4</sup> Cette estimation est basée sur le plan d'affaires actuel de la Société et exclut tout paiement d'étape potentiel à ou par la Société et toute dépense supplémentaire liée à la poursuite potentielle du développement du programme odiparcoil ou résultant de l'octroi potentiel de licences ou de l'acquisition de produits candidats ou de technologies supplémentaires, ou de tout développement associé que la Société pourrait poursuivre. Il est possible que la Société ait basé cette estimation sur des hypothèses incorrectes ou que la Société utilise ses ressources plus tôt qu'annoncé.

trésorerie, une période complète de douze mois d'exploitation pour la filiale américaine et, dans une moindre mesure, par une augmentation des frais de conformité et de conseil liés à la double cotation des titres Inventiva et à des projets stratégiques.

Les **autres produits (charges) opérationnels** se sont établis à 0 million d'euros pour l'exercice fiscal clos le 31 décembre 2022 contre - 0,6 million pour la même période en 2021.

Le **résultat net financier** s'est élevé à 2,8 millions d'euros pour l'année fiscale 2022, stable par rapport à la même période en 2021. Le résultat financier net pour les deux années comprend principalement (i) les pertes résultant de la variation de la juste valeur liée aux produits dérivés (bons de souscription d'actions liés au contrat de financement avec la BEI en 2022 et contrats de change à terme en 2021) et (ii) le gain de change généré par la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en dollars américains et le taux de change favorable de l'euro par rapport au dollar américain au cours de la période.

L'**impôt sur le revenu** s'est élevé à 0 million d'euros pour l'exercice 2022, contre - 0,4 million d'euros pour 2021.

Le **résultat net** de la Société pour l'ensemble de l'année 2022 s'est établi à - 54,3 millions d'euros, contre - 49,6 millions d'euros pour 2021.

Le tableau suivant présente le compte de résultat d'Inventiva, établi conformément aux normes internationales IFRS pour l'exercice 2022 en comparaison avec l'exercice 2021 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31 décembre 2022</b>	<b>31 décembre 2021</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>12.179</b>	<b>4.194</b>
Autres produits d'exploitation	6.635	4.307
Frais de recherche et développement	(60.469)	(48.452)
Marketing – Développement commercial	(2.583)	(364)
Frais généraux et administratifs	(12.912)	(11.155)
Autres produits (charges) opérationnels	(40)	(644)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(57.110)</b>	<b>(52.114)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>2.816</b>	<b>2.842</b>
Produit (charge) d'impôt	(20)	(364)
<b>Résultat Net</b>	<b>(54 274)</b>	<b>(49 635)</b>
<b>Résultat net de base/dilué par action (euros/action)</b>	<b>(1,31)</b>	<b>(1,27)</b>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour le calcul du résultat de base/dilué par action	41 449 732	39 168 152

### Principales avancées du portefeuille de R&D

#### **Lanifibranor dans la stéatohépatite non alcoolique (NASH)**

- Changements apportés à l'étude de Phase III NATiV3 évaluant lanifibranor dans la NASH. Cela fait suite à une communication publique de la FDA suggérant qu'une approche alternative pour obtenir une autorisation de mise sur le marché chez les patients atteints de NASH pourrait être envisagée en fonction de résultats positifs d'une étude histologique de Phase III chez les patients atteints de NASH et d'une étude de Phase III confirmant les bénéfices cliniques chez les patients atteints de NASH avec une cirrhose compensée. Ces changements devraient bénéficier à l'ensemble du programme clinique de lanifibranor en réduisant le nombre de biopsies qu'un patient subit au cours de l'étude, en réduisant la durée de l'étude à laquelle un patient doit consentir

de 7 ans à 72 semaines, ou en élargissant potentiellement la population cible pour inclure les patients atteints de NASH avec une cirrhose compensée – 4 janvier 2023

- Obtention d'un nouveau brevet par le « *United States Patent and Trademark Office* » (« USPTO ») qui protège l'utilisation de lanifibranor pour le traitement de patients cirrhotiques dont la maladie risque de progresser du stade compensé au stade décompensé. Ce brevet expirera en novembre 2039 – 28 novembre 2022
- Finalisation du recrutement de l'étude clinique initiée par un investigateur évaluant lanifibranor chez des patients atteints de DT2 et de « *Non-Alcoholic Fatty Liver Disease* » (NAFLD) menée par le Dr. Cusi de l'Université de Floride – 22 septembre 2022
- *Screening* aux Etats-Unis du premier patient dans l'essai clinique de Phase IIa LEGEND de preuve de concept d'Inventiva combinant lanifibranor et empagliflozine chez des patients atteints de NASH et de DT2. L'ensemble des 36 sites situés en France, au Royaume-Uni, en Belgique, aux Pays-Bas et aux Etats-Unis qui devaient participer à l'essai clinique ont été qualifiés. La publication des premiers résultats est prévue pour le deuxième semestre 2023 – 7 juillet 2022
- Finalisation par la FDA de l'évaluation de la tolérance de la demande d'« *Investigational New Drug* » (IND) pour LEGEND, l'essai clinique de Phase II combinant lanifibranor avec empagliflozine chez des patients atteints de NASH et de DT2 – 8 mars 2022

#### Odiparcil dans la mucopolysaccharidose de type VI (MPS VI)

- Retour de la FDA indiquant qu'odiparcil peut être administré aux patients pédiatriques atteints de MPS VI et que le *design* d'une seule étude de Phase II/III présenté par la Société pourrait potentiellement appuyer une future demande de commercialisation d'odiparcil. Inventiva continue d'évaluer les options possibles pour poursuivre le développement d'odiparcil pour le traitement de la MPS VI, ce qui pourrait inclure la conclusion d'un partenariat – Août 2022

#### Collaboration avec AbbVie sur cedirogant dans les maladies auto-immunes

- Décision d'AbbVie d'arrêter le développement de cedirogant à la suite de conclusions récentes d'une étude de toxicologie non clinique – 31 octobre 2022
- Réception d'un paiement d'étape de 4 millions d'euros de la part d'AbbVie à la suite de l'inclusion du premier patient dans l'étude clinique de Phase IIb, désormais terminée, évaluant cedirogant chez des patients atteints de psoriasis modéré à sévère – 31 janvier 2022

#### Autres faits marquants

- Réception du paiement de 25 millions d'euros au titre de la première tranche du prêt non assorti de sûretés accordé par la BEI le 16 mai 2022 dont l'échéance interviendra en décembre 2026 – 12 décembre 2022
- Nomination du Dr. Lucy Lu en tant que directeur au sein du Conseil d'Administration d'Inventiva, en lieu et place de Sofinnova Partners, à compter du 9 novembre 2022. Dr. Lu était la représentante de Sofinnova Partners au sein du Conseil d'Administration d'Inventiva depuis le 4 janvier 2020 – 21 novembre 2022
- Signature d'un accord de licence et de collaboration avec Sino Biopharm, via sa filiale CTTQ, pour développer et commercialiser lanifibranor pour le traitement de la NASH et potentiellement d'autres maladies métaboliques en Chine continentale, à Hong Kong, à Macao et à Taïwan (« Grande Chine ») – 21 septembre 2022

- Entrée d'Inventiva au sein du nouveau segment *Tech Leaders* d'Euronext, composé de plus d'une centaine d'entreprises technologiques à forte croissance à travers l'Europe – 7 juin 2022
- Signature d'un contrat de crédit de 50 millions d'euros soumis à certaines conditions<sup>2</sup> avec la BEI, avec l'objectif d'utiliser ce financement éventuel pour ses programmes précliniques et cliniques, notamment pour financer une partie de son étude clinique pivot de Phase III évaluant lanifibranor chez des patients atteints de la NASH, sous réserve de la réalisation de certaines conditions – 16 mai 2022

#### Étapes clés potentielles anticipées

- Publication des résultats de l'étude clinique initiée par un investigateur évaluant lanifibranor chez des patients atteints de DT2 et de NAFLD, après avoir finalisé le recrutement des patients en septembre 2022 – *prévue pour le milieu du deuxième trimestre de 2023*
- Publication des principaux résultats de l'étude de Phase IIa LEGEND combinant lanifibranor et empagliflozine chez des patients atteints de la NASH et de DT2 – *prévue pour le second semestre de 2023*
- Première visite du dernier patient de l'étude clinique de Phase III NATIV3 évaluant lanifibranor dans la NASH – *prévue pour le second semestre de 2023*

#### Prochaines participations à des conférences investisseurs

- Evercore ISI NASH Renaissance – 30 mars 2023 – *Virtual*
- Kempen Life Sciences Conference – 25-26 avril 2023 – *Amsterdam*
- Jefferies Global Healthcare Conference – 7-9 juin 2023 – *New York City*

#### Prochaines participations à des conférences scientifiques

- Digestive Disease Week – 6-9 mai 2023 – *Chicago, IL*

#### Conférence téléphonique

Une **conférence téléphonique** en anglais se tiendra **demain, le jeudi 30 mars à 8h00 (heure de New York), 14h (heure de Paris)** pour discuter des résultats financiers de 2022 et des nouveautés dans l'activité.

La conférence téléphonique et les *slides* de présentation pourront être suivies en simultanément à l'adresse suivante : <https://edge.media-server.com/mmc/p/jdzcm24d> et seront également disponibles sur le site Internet d'Inventiva dans la section « Investisseurs » – « Résultats financiers ».

Afin de recevoir les informations d'accès nécessaires à la participation à la conférence téléphonique, il est requis de s'inscrire à l'avance via le lien suivant : <https://register.vevent.com/register/BI64f8e310179a49e2a675a18f401f7241>.

Dans les 10 minutes précédant l'heure de début de la conférence, les participants devront utiliser les informations d'accès à la conférence fournies dans l'e-mail reçu au moment de l'inscription (numéro d'appel et code d'accès).

La conférence téléphonique et la présentation seront accessibles en *replay* après l'événement à l'adresse suivante : <https://inventivapharma.com/investors/financial-results-presentations/>.

### Prochain rendez-vous financier

- **Chiffre d'affaires et trésorerie, équivalents de trésorerie et dépôts à court terme pour le premier trimestre 2023** : lundi 16 mai 2023 (après la clôture des marchés américains)

### À propos d'Inventiva

Inventiva est une société biopharmaceutique spécialisée dans la recherche et développement de petites molécules administrées par voie orale pour le traitement de patients atteints de la NASH, de mucopolysaccharidoses (« MPS ») et d'autres maladies avec des besoins médicaux non satisfaits significatifs. La Société dispose d'une expérience et d'une expertise significatives dans le développement de composés ciblant les récepteurs nucléaires, les facteurs de transcription et la modulation épigénétique. Inventiva développe actuellement un candidat clinique, dispose d'un portefeuille de deux programmes précliniques et continue d'explorer d'autres opportunités de développement pour étoffer son portefeuille.

Lanifibranor, le candidat médicament d'Inventiva le plus avancé, est actuellement évalué dans le cadre de l'étude clinique pivot de Phase III NATIV3 pour le traitement de patients adultes atteints de la NASH, une maladie hépatique chronique courante et progressive, pour laquelle il n'existe actuellement aucun traitement approuvé.

Le portefeuille d'Inventiva comprend également odiparcil, un candidat médicament pour le traitement de patients adultes souffrant de MPS de type VI. Dans le cadre de sa décision de concentrer ses efforts cliniques sur le développement de lanifibranor, Inventiva a suspendu ses efforts cliniques relatifs à odiparcil et examine toutes les options disponibles pour optimiser son développement. Inventiva est en cours de sélection d'un candidat médicament en oncologie dans le cadre de son programme dédié à la voie de signalisation Hippo.

La Société dispose d'une équipe scientifique d'environ 90 personnes dotée d'une forte expertise en biologie, chimie médicinale et computationnelle, pharmacocinétique et pharmacologie ainsi qu'en développement clinique. Inventiva dispose d'une chimiothèque d'environ 240 000 molécules, dont environ 60 % sont exclusives à la Société, ainsi que de ses propres laboratoires et équipements.

Inventiva est une société cotée sur le compartiment B du marché réglementé d'Euronext Paris (Euronext Paris : IVA – ISIN : FR0013233012) et sur le marché Nasdaq Global Market aux États-Unis (symbole : IVA). [www.inventivapharma.com](http://www.inventivapharma.com).

### Contacts

#### **Inventiva**

Pascaline Clerc  
VP Global External Affairs  
[media@inventivapharma.com](mailto:media@inventivapharma.com)  
+1 240 620 9175

#### **Brunswick Group**

Tristan Roquet Montegon /  
Aude Lepreux /  
Matthieu Benoist  
Relations médias  
[inventiva@brunswickgroup.com](mailto:inventiva@brunswickgroup.com)  
+33 1 53 96 83 83

#### **Westwicke, an ICR Company**

Patricia L. Bank  
Relations investisseurs  
[patti.bank@westwicke.com](mailto:patti.bank@westwicke.com)  
+1 415 513 1284

### Avertissement

*Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Toutes les déclarations, autres que les déclarations relatives à des faits historiques, contenues dans ce communiqué de presse sont des déclarations*

prospectives. Ces déclarations incluent, sans s'y limiter, des déclarations concernant les prévisions et estimations concernant les programmes précliniques et les essais cliniques d'Inventiva, y compris la conception, la durée, le calendrier, les coûts de recrutement, la sélection et l'enrôlement de l'essai clinique de Phase III NATIV3 en cours évaluant lanifibranor dans la NASH et l'essai clinique de Phase IIa LEGEND combinant lanifibranor et l'inhibiteur du SGLT2 empagliflozine chez les patients atteints de la NASH et de DT2, et l'essai clinique de Phase II évaluant lanifibranor pour le traitement de patients atteints de NAFLD et D2T, les bénéfices potentiels de la modification de l'étude de Phase III NATIV3 évaluant lanifibranor dans la NASH, au développement potentiel et à une voie réglementaire pour odiparcil, y compris un partenariat potentiel, aux communiqués et aux publications relatives aux essais cliniques, aux informations, connaissances et impacts qui peuvent être recueillis à partir des essais cliniques, aux patients cibles, aux potentiels bénéfices thérapeutiques des essais cliniques d'Inventiva, y compris lanifibranor, aux potentiels soumissions et approbations réglementaires, au portefeuille d'Inventiva et ses plans de développement clinique, activités futures, attentes, plans, croissance et perspectives d'Inventiva, la potentielle réception de la seconde tranche du crédit de la BEI et toute transaction ou réception potentielle de fonds supplémentaires et à la suffisance des ressources et de la trésorerie d'Inventiva et la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, « croit », « anticipe », « s'attend à », « projette », « planifie », « cherche », « estime », « peut », « veut » et « continue » et autres expressions similaires. Ces déclarations ne sont pas des faits historiques mais plutôt des déclarations d'attentes futures et d'autres déclarations prospectives fondées sur les convictions de la direction. Ces déclarations traduisent les opinions et hypothèses qui ont été retenues à la date à laquelle elles ont été faites et sont sujettes à des risques et incertitudes connus ou inconnus desquels les résultats futurs, la performance ou les événements à venir peuvent significativement différer de ceux qui sont indiqués ou induits dans ces déclarations. Les événements futurs sont difficiles à prédire et peuvent dépendre de facteurs qui sont hors du contrôle d'Inventiva. En ce qui concerne le portefeuille des produits candidats, il ne peut en aucun cas être garanti que les résultats des études cliniques seront disponibles dans les délais prévus, que les futures études cliniques seront lancées comme prévu, que ces candidats recevront les homologations réglementaires nécessaires, ou que l'une des étapes anticipées par Inventiva ou ses partenaires sera atteinte dans les délais prévus, ou qu'elle sera atteinte du tout. Les résultats obtenus peuvent être éloignés des résultats futurs décrits, induits ou anticipés dans lesdites déclarations prospectives en raison d'un nombre important de facteurs, dont le fait qu'Inventiva est une société en phase clinique qui n'a pas de produits approuvés et qui n'a pas d'historique de revenus générés par la vente de produits. Ces facteurs sont notamment, les pertes importantes générées depuis la création, d'Inventiva, un historique d'exploitation limité, l'absence de revenus générés par la vente des produits d'Inventiva, le fait qu'Inventiva aura besoin de capitaux supplémentaires pour financer ses activités, faute de quoi Inventiva pourrait être obligée de réduire, de retarder ou d'interrompre de manière significative un ou plusieurs de ses programmes de recherche ou de développement, ou être dans l'incapacité d'étendre ses activités ou de tirer parti de ses opportunités commerciales, et pourrait être dans l'incapacité de poursuivre ses activités. Le succès futur d'Inventiva dépend également de la réussite du développement clinique, de l'obtention d'approbations réglementaires et de la commercialisation ultérieure de ses produits candidats actuels et futurs. Les études précliniques ou les essais cliniques antérieurs ne sont pas nécessairement prédictifs des résultats futurs et les résultats des essais cliniques d'Inventiva peuvent ne pas confirmer les bénéfices présentés des produits candidats d'Inventiva. Les attentes d'Inventiva concernant les changements apportés au plan de développement clinique du lanifibranor pour le traitement de la NASH pourraient ne pas se réaliser et ne pas soutenir l'approbation d'une demande de nouveau médicament. Inventiva peut rencontrer des retards importants dans ses essais cliniques ou Inventiva peut échouer à démontrer la sécurité et l'efficacité de ses produits vis-à-vis des autorités réglementaires compétentes. Recruter et retenir des patients dans les essais cliniques est un processus long et coûteux qui pourrait être rendu plus difficile ou impossible par de multiples facteurs indépendants de la volonté d'Inventiva. Les produits candidats d'Inventiva pourraient provoquer des effets indésirables ou avoir d'autres propriétés qui pourraient retarder ou empêcher leur approbation réglementaire, ou limiter leur potentiel commercial, Inventiva fait face à une concurrence importante et les activités, les études précliniques et les programmes de développement clinique d'Inventiva ainsi que les calendriers, sa situation financière et ses résultats d'exploitation pourraient être significativement affectés par la pandémie de COVID-19 et des événements géopolitiques, tels que le conflit entre la Russie et l'Ukraine, relatifs aux



*sanctions et aux impacts et potentiels impacts sur le lancement, le recrutement et la finalisation des essais cliniques d'Inventiva dans les délais prévus et les conditions macroéconomiques, y compris l'inflation globale, l'incertitude des marchés financiers et des perturbations des systèmes bancaires. Compte tenu de ces risques et incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'équité de ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, les énoncés prospectifs, prévisions et estimations ne sont valables qu'à la date du présent communiqué. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.*

*Nous vous invitons à vous référer au Document d'Enregistrement Universel pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 11 mars 2022, le Rapport Annuel (« Form 20-F ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, déposé auprès de la « Securities and Exchange Commission » le 11 mars, 2022, et le rapport financier pour le premier semestre 2022 déposé auprès de la « Securities and Exchange Commission » le 22 septembre 2022, pour obtenir des informations complémentaires concernant ces facteurs, risques et incertitudes, en plus du Document d'Enregistrement Universel pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui devrait être déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 mars 2023 et du Rapport Annuel (« Form 20-F ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui devrait être déposé auprès de la « Securities and Exchange Commission » le 30 mars 2023.*

*Toutes les informations contenues dans ce communiqué de presse sont à la date du communiqué. Sous réserve de la réglementation applicable, Inventiva ne prend aucun engagement de mise à jour ou de révision des informations contenues dans ce communiqué.*